

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

Paris, le 14 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Olivier Véran annonce un soutien exceptionnel de 100 millions d'euros pour des projets portés par les associations de lutte contre la pauvreté.

En Seine-Saint-Denis, ce sont près de 900 000 € pour 7 projets d'envergure

Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté. Afin de soutenir l'activité de ces associations et de leur permettre de répondre aux urgences sociales, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, avait annoncé un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros s'inscrivant dans le plan de relance national « France Relance ». Ce plan de soutien a pris la forme d'un appel à projet ouvert en novembre dernier, qui a réuni plus de 2600 candidatures. 33 projets nationaux et 576 projets régionaux ont été sélectionnés. En Seine-Saint-Denis, près de 900 000 euros sont mobilisés pour 7 projets d'envergure.

L'appel à projet avait pour objectif de couvrir un champ large d'actions : l'accès aux biens essentiels dont les biens alimentaires, l'accès aux droits, la lutte contre l'isolement et les actions « d'aller-vers », ou encore le soutien à la parentalité et l'accompagnement scolaire. Des projets de modernisation, de numérisation et de réorganisation des associations pour améliorer l'efficacité de leur action auprès des plus précaires ont également été pris en compte.

Un soutien exceptionnel à des projets locaux :

Au-delà des 33 projets nationaux retenus, le ministre a souhaité pouvoir soutenir l'action des associations au plus près des territoires. Les deux tiers des financements étaient donc consacrés à des projets d'envergure régionale ou infrarégionale.

10% de cette enveloppe était fléchée vers les départements et régions d'outre-mer pour tenir compte des spécificités sociales de ces territoires.

Les commissaires régionaux chargés de la lutte contre la pauvreté ont été chargés de piloter ces appels à projet et ont présidé un comité de sélection des projets solidaires dans leur région. Au total, ce sont 576 projets régionaux lauréats soutenus dans toutes les régions, pour un montant total provisoire de 53,4 millions d'euros.

En Seine-Saint-Denis, ces projets structurants permettront de répondre aux besoins alimentaires, de favoriser l'accès aux droits des plus démunis et de développer de nouvelles actions à destination des femmes en situation de précarité.

Les projets retenus en Seine-Saint-Denis :

Croix rouge française	Création d'une épicerie mobile pour étudiants en situation de précarité
Restaurants du Cœur	Aménagement d'une maison de la solidarité au Blanc-Mesnil afin de répondre aux difficultés sociales rencontrées par les habitants.
La Marmite	Accompagnement de la Marmite dans le projet de déménagement permettant d'agrandir l'accueil de jour pour les plus démunis
Taf' et Maffe	Renforcement du réseau d'épiceries solidaires
Association départementale des pupilles de l'enseignement public de paris	Création d'un centre de ressources pour jeunes mères afin d'éviter le décrochage scolaire et de les accompagner dans l'ensemble de leurs démarches
MaMaMa	Création d'une nouvelle offre à destination des femmes enceintes et mères et lutter contre la précarité alimentaire infantile
Interlogement 93	Modernisation des systèmes d'information afin de mieux accompagner les ménages hébergés à l'hôtel

Consulter le dossier de presse :

https://solidaritessante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_aap_associations_vf_20210413.pdf